

Direction de la Promotion
Des Droits de l'Homme

N° _____ / SEDH/CAB

**NOTE A L'ATTENTION DE MADAME LA SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU GARDE
DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME,
CHARGEES DES DROITS DE L'HOMME**

<p><i>Objet</i></p>	<p>COMPTE RENDU D'ENSEMBLE DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OPJ, DES LEADERS COMMUNAUTAIRES ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE.</p>
<p><i>Contexte</i></p>	<p>En exécution de sa matrice d'actions 2018-2019, et ce dans le cadre de ses activités, la Direction de la Promotion des Droits de l'Homme a organisé, dans les Régions de l'Agneby-Tiassa à Agboville, du Cavally à Guiglo et à Bolequin, de la Bagoué à Tengrela et du Guémon à Bangolo et Duekoué, respectivement les 4,11,12,17,24 et 25 Juillet 2019 six (6) ateliers de renforcement des capacités des Officiers de Police Judiciaire (OPJ), des leaders communautaires et religieux, des Organisations Non Gouvernementales de défense des Droits de l'Homme en matière de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG). Le thème retenu pour ces activités était : « la</p>

	<p>problématique de la dénonciation, la répression et la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre ».</p> <p>Et la population cible était de 180 participants, soit une trentaine par ville visitée.</p>
<p><i>Déroulement des ateliers</i></p>	<p>Deux principaux axes ont marqué chacun de ces ateliers pour cette série : la cérémonie d'ouverture et la sensibilisation des participants.</p> <p>I- <u>Cérémonie d'ouverture</u></p> <p>Chaque atelier a débuté par la cérémonie protocolaire d'ouverture marquée par les discours de bienvenue de Madame et Messieurs les représentants des Maires des villes hôtes.</p> <p>Toutefois, et particulièrement à Tengrela, les autorités préfectorales soulignant l'harmonie existante entre les communautés et respectueuses des bonnes pratiques instaurées pour ce genre d'activités, ont fait précéder la litanie des discours par les bénédictions du chef de terre de Tengrela, puis a suivi la prière de l'Imam.</p> <p>Dans les différentes allocutions, chacun des représentants des Maires s'est réjoui du choix porté sur sa ville et notamment de la pertinence de la thématique qui rejoint leurs réalités existentielles de la population.</p> <p>Ils ont félicité et encouragé l'initiative de ces ateliers tout en déplorant le choix très sélectif et limitatif des participants, suggérant au</p>

passage , que ces expériences puissent être renouvelées et ouvertes à un grand public à l'effet d'atteindre des objectifs considérables.

Il y a lieu de souligner que hormis la ville d'Agboville (Région d'Agneby-Tiassa) où Madame la Secrétaire d'Etat chargée des Droits de l'Homme a procédé en personne à l'ouverture de l'atelier, dans les autres villes ce sont les Préfets de Département en personnes ou leurs Secrétares Généraux qui ont présidé la cérémonie effective d'ouverture.

Toutes les autorités préfectorales, à la suite des représentants des Maires des communes visitées, ont renchéri pour souhaiter la bienvenue aux membres de la Délégation de la Direction de la Promotion, et ont remercié les leaders communautaires, les Officiers de Police Judiciaire, les responsables des ONG de défense de Droits de l'homme et les autorités religieuses pour avoir répondu massivement à leur appel.

Ils les ont exhortés à être attentifs au message afin de le véhiculer dans leur communauté respective.

Messieurs les Préfets de Département ou leurs représentants ont relevé, dans l'ensemble de leur discours, la nécessité pour les différentes populations de s'inscrire dans la dynamique de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), invitant les participants en être des pionniers en la matière.

Ils ont, aussi, remercié le Secrétariat d'état chargé des Droits de l'Homme pour le choix de

leur différent Département à l'effet d'accueillir ces ateliers dont la pertinence et l'actualité dans leur région sont inéluctablement à propos.

II - Communication.

La communication dans chacune des villes a porté sur :

« Laproblématique de la dénonciation, la répression et la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre ».

Ce thème a été animé par les agents de la Direction de la Promotion, notamment Monsieur le Directeur de la Promotion et Madame et Monsieur les Sous-Directeurs de ladite Direction.

Bien avant, les animations proprement dites, la Délégation a présenté les excuses relatives à l'absence de Madame la Secrétaire d'état chargée des Droits de l'Homme, qui, eu égard à son calendrier chargé, n'a pas pu effectuer le déplacement dans les Régions du Cavally, de la Bagoué et du Guémon.

S'agissant de la communication proprement dite, elle s'est articulée autour de :

- la typologie des violences basées sur le genre (VBG)

Les différentes formes de VBG telles que le viol, l'attentat à la pudeur, le harcèlement sexuel ont été abordées et expliquées en termes accessibles aux participants. Un accent particulier a été mis sur les pratiques

traditionnelles néfastes telles l'excision, le mariage forcé et précoce, le sororat et le lévirat. Les animateurs du thème ont souligné que toutes ces pratiques néfastes et interdites laissent des séquelles graves sur la victime et la communauté.

- la répression de ces types de violences eu égard aux dispositions pénales existantes ;
-la prise en charge holistique des personnes ou victimes survivantes ;
- l'impact de ces pratiques sur la victime et sa communauté ainsi que sur l'ordre public (au niveau physique, au niveau psychologique et économique).

Dans l'ensemble, il y a lieu de noter que les autorités Préfectorales ont fait bon accueil de ces ateliers et ont suggéré que l'assiette du public cible soit élargi à l'effet de permettre une grande participation de leurs administrés.

Certaines de ces autorités, notamment celles des Régions du Cavally et du Guémon ont souhaité vivement que ces ateliers puissent se renouveler dans leur région respective.

Elles ont suggéré que le Secrétariat d'Etat puisse continuer à venir entretenir leurs administrés sur cette thématiques des VBG et aussi et surtout sur celles de la Cohésion sociale, des élections et du respect des institutions étatiques.

Quant aux participants, ils ont aussi adhéré massivement au projet de lutte contre les VBG auquel la Direction de la Promotion des Droits les invitait dans leurs différentes communautés et départements et ont promis s'y engager, en déplorant toutefois le manque de moyens et les pressions qu'ils subissent dans le cadre de leurs activités d'ONG.

Observations

L'observation générale qui se dégage au terme de ces ateliers est que les populations, notamment celles des régions du Guémon et du Cavally ayant terriblement souffert de la crise post-électorale, ont besoin d'être instruites sur des thématiques diverses pour voir améliorer la situation des Droits de l'Homme dans lesdites régions ;

En effet, outre les violences résultant de la crise électorale, il importe de relever que les représentations sociales des populations de ces régions, intimement liées à leur tradition, sont des facteurs de pérennisation des actions néfastes, notamment les violences basées sur le genre.

Aussi, nous notons que les préjugés de l'ensemble des communautés et la désinformation des acteurs sociaux occasionnent bien souvent des conflits communautaire. Pour preuve, le Secrétaire Général II de la Préfecture de Duékoué a, dans l'entretien que nous avons eu avec lui, évoqué que Duékoué a manqué de peu un affrontement communautaire entre allogène burkinabé et autochtone Guéré suite à l'égorgeage d'une jeune fille Guéré par un burkinabé.

De tout ce qui précède, je voudrais , sauf meilleur avis , suggérer l'organisation d'une série d'activités dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation des populations aux droits de l'Homme sur tout le territoire national, notamment dans les zones très sensibles et particulièrement la Région du Cavally avec les départements de Guiglo et Bolequin et celle du Guémon avec les départements de BANGOLO et DUEKOUÉ en vue de porter le message de la cohésion sociale, des Droits de l'Homme, des élections et de la Paix , en prélude aux élections présidentielles d'octobre 2020.

Ces activités, pour l'exercice 2018-2019, pourraient être entamées selon le calendrier suivant :

	<p>Septembre 2019 : Région du Cavally et du Guémon (Départements de Guiglo, Bolequin, Bangolo et Duekoué)</p> <p>Octobre 2019 : Région du Gôh (Département de Gagnoa)</p> <p>Novembre 2019 : Région du Djiboua (Département de Divo et Lakota).</p>
--	---